

CHAPITRE IV

Le parti d'action.— Gustave Flourens.— Ses idées premières.— Le professeur et le soldat.— Condamnation de M. Rochefort.— Son arrestation.— Maladresse et provocation de M. Emile Ollivier.— Flourens le 7 février.— Les nuits des 7, 8 et 9 février.— Protestation de la *Marseillaise* et arrestation de ses rédacteurs.— L'émeute.— Le procès de Pierre Bonaparte.— M. Grousset.— M. Millière.— L'incident Fonvielle et la candidature du Rhône.

Après l'attitude qu'il avait résolument prise aux funérailles de Victor Noir, le chef du parti d'action se trouvait être, à Paris, Gustave Flourens. Dès la soirée du 12 janvier nous l'avons vu, envoyant sa démission à la *Marseillaise* et faisant un schisme parmi les radicaux. Il ne dut songer, à partir de ce moment, qu'à retrouver l'occasion perdue, à ses yeux, que le sort offrait à Neuilly; et les maladresses de M. Emile Ollivier ne devaient pas tarder à lui en fournir une nouvelle.

Gustave Flourens jouissait, dans les quartiers populaires, d'une influence considérable. Cette influence, il la devait à la fois à son renom d'intrépidité chevaleresque, à son élégance personnelle qui depuis les Gracques a toujours séduit les instincts artistiques du peuple; il la devait aussi à son éloquence singulière, pleine d'ardeur, à la fois emportée et mordante, où le sarcasme coudoyait l'érudition, où l'amertume devenait spirituelle et la colère communicative. Il fallait le voir, à la tribune, portant la cravate blanche, et l'habit noir, dressant sa taille élevée que la maigreur rendait plus haute encore, relevant sa longue figure pâle, à barbe rousse, son profil d'Israélite illuminé. Un duel qu'il avait eu, sachant à peine tenir une épée, avec M. Paul de Cassagnac, duelliste expérimenté, et où il avait été bravement blessé, à Chatou, non loin de l'endroit où il devait périr, avait rendu Gustave Flourens plus populaire encore. Depuis, se multipliant dans les réunions publiques, il avait conquis une véritable autorité; son geste nerveux, cassant, sa voix stridente, tantôt douce et caressante, tantôt déchirée et grinçante, tout en lui était fait pour entraîner des esprits échauffés, pour séduire des auditeurs qui applaudissaient à la fois dans ce patricien le professeur et le combattant. Pour Flourens, tout était bon, et son opposition âpre et virulente trouvait partout à se faire jour; qu'il parlât de Shakespeare ou de Cicéron, il atteignait toujours Napoléon III et l'empire. Avec Cicéron, il avait César, avec Shakespeare, il avait Macbeth. Un jour, pendant une

de ses improvisations, un banc craque dans l'auditoire. Flourens aussitôt, avec son grand geste et son ton de prédicant ascétique: *Citoyens*, dit-il, *entendez-vous, c'est l'empire qui croule.*

Il y avait dans toute sa personne on ne savait quoi de monacal qui surprenait et captivait. L'existence de ce jeune homme avait, en effet, subi déjà bien des épreuves et il en était sorti comme un extatique sortant d'une fournaise. Tout d'abord professeur au collège de France, continuant les leçons de son père sur l'anthropologie et y introduisant quelque chose de l'ardente curiosité de Michelet, qu'il vénérât particulièrement, Gustave Flourens avait apporté dans ses leçons un sens remarquable et droit et, en même temps qu'une science éprouvée, un enthousiasme juvénile qui l'avait fait promptement adopter de son auditoire. Son idéal politique embrassait déjà l'amour de l'humanité; mais dans la pratique il n'allait pas plus loin qu'un libéralisme généreux qu'il trouvait suffisant. Sous l'empire, c'était trop. On le congédia, on lui retira sa chaire. Il la réclama vainement dans une lettre directement adressée à l'empereur, et dont il eut plus tard l'impardonnable faiblesse de nier l'authenticité. Furieux de l'injustice éprouvée, dégoûté, son tempérament nerveux l'emportant, il se jeta alors en Crète, combattant et n'ayant déjà d'autre but que de se dévouer.

Cet appétit du dévouement, ce besoin d'être aimé, de se rendre utile à ses semblables, fut le point de départ du changement qui s'opéra dans les idées de Flourens. Après s'être défilé (il le disait tout haut dans son cours) des agitateurs éternels, il devint lui-même un agitateur; il se jeta à corps perdu dans la lutte incessante et bientôt, grisé par l'odeur de la poudre, par la fièvre du mouvement, agité d'une perpétuelle névrose, il se plut à prêcher le combat pour le combat et, délaissant les livres, la science, le cabinet d'études qu'il avait aimés, il prit pour modèles, non plus les sages qu'il traduisait jadis, mais les fous héroïques de l'antiquité



Gustave Flourens

romaine ou grecque, et il fit dès lors de son existence une sorte de pastiche tumultueux et bruyant des anciens.

Flourens, en effet, dans le cerveau duquel s'agitaient confusément mille connaissances diverses, ne savait rien, absolument rien de la vie pratique, de la vie terre à terre et de tous les jours. Il respirait, on peut le dire, dans une sorte d'atmosphère particulière; il vivait face à face avec son idéal confus et généreux. Avec ce besoin singulier, presque enfantin, d'être aimé, nul ne lui connut une affec-

tion féminine. Il avait des rougeurs virginales à côté de ses rugissements de batailleur. Que de fois l'en raillait-on amicalement! Quand on lui parlait de sa maîtresse, il répondait, d'un ton d'halluciné sympathique et souffrant: « Ma maîtresse, c'est l'humanité. » Par amour du peuple, il devait perdre de vue à la fois, dans la pratique, la netteté de vue qui donne la perception du moment propice à l'action et, dans l'ordre moral, la rectitude de jugement qui fait le lustre des actions humaines.

Mais, encore un coup, son ardeur l'aveuglait,

l'entraînait. Il voulait agir. Ce fut lui qui se mit à la tête de ceux qui voulaient combattre et ce fut là, on peut le dire, un malheur pour la cause de la liberté; car, après avoir échoué, Flourens devait faire s'accroître la réaction anti-révolutionnaire qui allait bientôt acclamer l'empire, moins par affection certes pour les institutions nouvelles que par crainte pour les intérêts menacés. Un plus attentif et plus réfléchi que Flourens eût compris que, dans un pays habitué, hélas ! à n'adorer que le succès, il faut réussir à tout prix, et que le succès n'était pas possible dans la voie que le parti d'action se proposait de suivre.

L'occasion qui s'offrit pour Flourens et les siens ne se fit pas attendre. Encore une fois, M. Émile Ollivier, si décidé, disait-il, à ne point verser le sang, pouvait tout éviter. Après avoir obtenu l'autorisation de poursuites et la condamnation de M. Rochefort, il pouvait, il devait, au nom de l'ordre, attendre au moins la fin de la session avant de rendre le jugement exécutoire. Il ne le voulut pas. Sa vanité parlait plus haut que la prudence et que la morale. Enhardi par la journée du 12 janvier, il brava la patience populaire et il résolut d'enlever le député de Belleville au cœur même de sa circonscription.

Le 22 janvier, M. Henri Rochefort avait été condamné à six mois de prison et 3,000 francs d'amende; ce même jour, M. Paschal Grousset était également condamné à six mois de prison et 2,000 francs, et M. Dereure, gérant de la *Marseillaise*, à six mois de prison et 2,500 francs d'amende. Le garde des sceaux réclamait l'exécution du jugement pour tous les condamnés. Le 7 février, MM. Crémieux et Emmanuel Arago s'attachaient à discuter la légalité de la mesure, démontrant que l'arrestation de M. Rochefort allait priver un représentant de ses droits civils et politiques, et donner au jugement une portée qu'il n'avait pas. M. Gambetta, élargissant la question, transportant le débat sur son véritable terrain, le terrain politique, s'écriait avec véhémence : « Le fait est politique, votre adversaire est politique et vous êtes un corps politique rendant une décision politique. Ce n'est donc pas un acte d'administration, et vous pouvez agir dans toute la plénitude d'une assemblée qui, voulant se protéger, commence par protéger ses adversaires. » Cela était logique, et les trois orateurs réclamaient dans leur interpellation commune la liberté du député menacé d'un mandat d'amener. M. Émile Ollivier s'empressa de demander à la Chambre un ordre du jour qu'il était certain d'obtenir sans peine; mais il eut le courage de mettre ses actes présents, non plus sous le patronage de Paruta ou de Fra Paolo Serpi, mais sous l'égide de Mirabeau, une vieille admiration qu'il avait depuis longtemps reniée. « Le ministre use de son droit,

dit-il, et le droit demeure, suivant le mot de Mirabeau, le souverain du monde. » La Chambre adopta par 191 voix contre 45, l'ordre du jour proposé par le ministre de la justice.

On s'attendit un moment à voir M. Henri Rochefort, non pas empoigné en pleine assemblée comme Manuel, mais arrêté du moins à la sortie et sur la porte du Corps législatif. Il n'en fut rien. M. Rochefort, entouré de ses amis, et accompagné par MM. Ordinaire et Gambetta, put monter en voiture et s'éloigner sans être inquiété. Il semblait que le ministère tint à traquer M. Rochefort au milieu même de ses électeurs et dans son antre. S'il eût voulu éviter toute collision, l'arrestation de M. Rochefort à son logis eût été facile. Mais non, je le répète à dessein, M. Ollivier tenait à montrer qu'il était la force, et que les électeurs de M. Rochefort ne l'effrayaient pas. Le journal du député de la première circonscription annonçait, en effet, pour le lundi 7 février, à huit heures, dans la salle de la *Marseillaise*, rue de Flandre, n° 51, une « conférence sur Voltaire, par les citoyens Henri Rochefort et Flourens. Prix d'entrée, 25 centimes; au profit d'un détenu politique. » C'était là que M. le ministre de la justice voulait engager le combat.

Dès huit heures du soir, le 7 février, de nombreuses escouades de sergents de ville se massaient dans la rue de Flandre, attendant l'arrivée de M. H. Rochefort. À huit heures et demie, celui-ci descendait de voiture, et, acclamé par la foule, il allait entrer dans la salle où l'attendait le public, lorsque le triple cordon d'agents de police qui l'avait laissé passer, se referme, l'entoure, et un commissaire de police l'appréhende au corps. M. Rochefort recule, son chapeau tombe, on l'entraîne brusquement au bureau de police voisin, dans le passage. Rochefort avait eu le temps de recommander à ses amis de ne point faire d'appel au peuple. Mais à peine était-il mené au galop d'une voiture à Sainte-Pélagie, c'est-à-dire à neuf heures du soir, que déjà Flourens avait jeté le cri qu'il étouffait depuis le 12 janvier dans sa poitrine.

C'était Flourens qui présidait la réunion. Lorsqu'il apprit l'arrestation de M. Rochefort, il devint pâle, se dressa de toute sa hauteur au fond de cette salle aux piliers de bois, éclairée par des lampes à pétrole, échauffée et tumultueuse; et, annonçant que l'attentat était consommé, il déclarait « le gouvernement déchu, la révolution en permanence »; et, tirant de sa gaine une longue épée, armant un revolver :

— Citoyens, dit-il, je vous invite tous à vous armer et à marcher contre l'empire pour la défense des lois et du suffrage universel, violé en Rochefort, notre représentant!

Des cris violents lui répondent : « Vive Rochefort! vive la République! » Flourens se retourne

vers M. Barlet, commissaire de police, qui représentait l'autorité à cette réunion, et le saisit au collet, en lui disant :

— Je vous arrête!

Puis, le revolver au poing :

— Marchez à côté de moi, ajoute-t-il, conduisez-vous bien ou vous êtes mort. Un geste, un seul geste douteux à vos agents vous perdrait. Faites-leur signe de ne pas bouger, votre vie en dépend.

— Hélas! s'écriait Barlet, je voudrais bien revoir ma femme et mes enfants!

— Vous les reverrez, soyez calme. Les républicains n'assassinent pas!

Et maintenant, camarades, s'écria Flourens, chantez la *Marseillaise*, et vive la bataille! Vive la République universelle et la délivrance de l'humanité!

C'est à Flourens lui-même que nous empruntons ces détails. Je les trouve avec toute sa naïve et chevaleresque franchise dans un livre posthume, *Paris livré*, recueil de faits véridiques et de jugements bizarres que nous aurons plus d'une fois l'occasion de citer.

Entraînant le commissaire de police, suivi d'une soixantaine de « braves jeunes gens, sans armes, mais qui se donnaient du cœur en chantant. » La salle s'étant subitement vidée, Flourens traversa la haie des sergents de ville que la vue de l'écharpe de M. Barlet, et un signe de celui-ci arrêtaient au moment où ils allaient se précipiter. Les amis de Flourens, prévenus, devaient se tenir prêts, avertir les groupes, construire des barricades dans la Villette, résister toute la nuit et attendre le lendemain, qui n'eût point manqué (Flourens le croyait) de décupler, de centupler, le nombre des combattants. Chimérique et confiant, Gustave Flourens, que ses articles sur les souffrances de l'armée avaient mis en rapport avec un certain nombre de sous-officiers et soldats, espérait que des armes lui viendraient des casernes du Prince-Eugène et de la Courtille. Il se trompait et sa désillusion grandit bientôt, lorsqu'en arrivant à Belleville il ne trouva qu'une centaine d'hommes, mal armés. Les « groupes » n'avaient pas répondu à l'appel. La caserne de la Courtille ne pouvait fournir des fusils, les « sous-officiers amis, » dit Flourens étaient absents. Peu importait. On se mit à barricader le faubourg, depuis la rue Puebla jusqu'au canal. « Des omnibus et des voitures renversées furent accumulés les uns sur les autres, des matériaux de maisons en construction ou en démolition servirent également, des pavés furent soulevés (1). » Des attaques partielles de sergents de ville furent un moment repoussées. Mais les armes manquaient. Dans une lettre qui fit

sensation par sa naïveté héroïque, Flourens racontait, le lendemain de l'échauffourée, comment il avait voulu s'en procurer au théâtre de Belleville. Son odyssee à travers les coulisses où il cherchait les fusils des figurants parmi les accessoires, est à la fois d'une ignorance héroïque et d'une ironie touchante. Lorsqu'il se retourna, cherchant ses soldats, il ne trouva derrière lui qu'un enfant de dix-huit ans, qu'on fit partir après la bataille, en lui payant son voyage jusqu'en Belgique.

Alors Flourens regagna la rue où quelques hommes, qui n'avaient point pénétré dans le théâtre, l'attendaient.

Flourens, son pardessus posé sur le bras, son épée d'une main, son pistolet de l'autre, toujours suivi de M. Bologne qui, aidé d'une autre personne, tenait au collet M. Barlet, le commissaire de police, Flourens, échauffé, décidé à combattre, allait, venait dans ce faubourg, travaillant à la grande barricade du canal, lorsque la barricade qu'il venait de quitter, attaquée de front par les agents de police armés d'épées, était tournée par un escadron de gardes municipaux à cheval. L'attaque eut lieu rapidement vers le canal. « Tandis qu'une dizaine de jeunes gens, occupés à côté de lui, se sauvaient, vivement attaqués par les sergents de ville, et laissaient deux des leurs, grièvement blessés, sur le terrain, Flourens restait là. Appuyé contre une porte, il repoussa une épée d'agent qui allait le percer. Quand il se vit tout à fait seul, il comprit que pour cette nuit il n'y avait plus rien à faire, et se retira bien à regret chez un ami. » Ces paroles sont de G. Flourens lui-même. Il ajouta que « le lendemain, malgré les efforts de quelques indomptables, le mouvement ne se propagea point. »

Flourens se trompe. Le lendemain allait voir la continuation de la lutte. La journée du mardi 8 fut relativement calme. La fièvre recommença le soir. En deux nuits, dix-huit barricades avaient été élevées, rue de Paris, à Belleville, rue Saint-Maur, rue de la Douane, au faubourg du Temple, etc. La plus forte était celle de la rue de Paris (Belleville). Les magasins d'armes de Lefauchaux, rue Lafayette, pillés, avaient fourni aux assaillants des revolvers, des cartouches, une carabine. La lutte, quoi qu'en dise Flourens, durait encore.

La *Marseillaise* du 9 février, parue le 8 au matin, contenait cette déclaration nette et cette protestation :

« Hier au soir, à huit heures et demie, Henri Rochefort, député de la première circonscription de la Seine, représentant du peuple, a été arrêté par la police, sur les ordres de M. Émile Ollivier, au moment où il allait entrer dans la salle de la *Marseillaise*, louée par lui pour réunir ses électeurs.

« Il a été arrêté au milieu d'eux, se rendant au

(1) *Paris livré*, par G. Flourens, pages 9 et suivantes.

rendez-vous qu'ils lui avaient donné, fidèle jusqu'au bout à son mandat.

« Jamais affront plus sanglant n'est tombé sur la joue d'un peuple.

« C'est le Deux-Décembre recommencé, — mais, cette fois, de compte à demi avec les hommes de la rue de Poitiers.

« L'attentat ne frappe que la démocratie, restée seule sur la brèche; — mais la démocratie, en 1831, c'était un parti; — en 1870, c'est la nation, c'est le peuple tout entier.

« C'est plus qu'une insulte, — c'est une provocation!

« Collaborateurs, amis, coreligionnaires politiques de Rochefort, nous continuerons de tenir haut et ferme le drapeau qu'il tenait avec nous, et qu'il retrouvera, le jour venu, à moins qu'on ne l'arrache de nos mains.

« Ce drapeau, — c'est le drapeau de la démocratie sociale, de la revendication implacable.

« C'est le drapeau du peuple. — Il nous conduira à la victoire, le jour où le peuple le voudra bien.

« ARTHUR ARNOULD, ED. BAZIRE, E. BOUR-SIN, GERMAIN CASSE, COLLOT, S. DE-REURE, A. DUBUC, FRANCIS ENNE, ARTHUR DE FONVIELLE, ULRIC DE FONVIELLE, PASCHAL GROUSSET, CH. HABENECK, ALP. HUMBERT, J. MIL-LIÈRE, G. PUISSANT, A. RANC, RAOUL RIGAULT, E. VARLIN, A. VERDURE. »

Le soir même, la rédaction tout entière était arrêtée, sauf quelques-uns des signataires de la pièce ci-dessus. Les réunions publiques étaient interdites. L'agitation continuait. M. Emile Ollivier avait beau dire à la Chambre : « Nous apportons un sentiment d'humanité dans la répression. Si nous voulions agir avec brutalité, toute cette agitation ne durerait pas cinq minutes. Si elle se prolonge, c'est que nous ne voulons pas qu'il y ait, si c'est possible, d'autre sang versé que celui des défenseurs de la loi. » La vérité est que, si le parti d'action avait été violent et irréfléchi, se jetant en aveugle dans la tempête, le ministère avait été insolent et imprudemment provocateur. En outre, la répression était plus brutale que ne voulait bien le dire le ministre de la justice. C'est ainsi que, dès huit heures et demie du soir, le mardi 8 février, les agents chargeaient, boulevard Montmartre, une foule compacte, mais point menaçante. Au coin des rues, les sergents de ville guettaient, armés de casse-tête. L'émeute réelle n'occupait en réalité qu'un petit coin de Paris, le faubourg du Temple et Belleville, et la police, par son zèle, faisait elle-même le désordre, et le provoquait dans les autres quartiers parisiens. Voilà la vérité stricte.

Durant cette nuit, au surplus, le combat fut assez

acharné, notamment autour de la barricade de la rue Saint-Maur, défendue par quarante hommes résolus et qui fut prise et reprise trois fois.

Le 9 février, tout était terminé. Ces nuits de lutte avaient, en tués ou blessés, fait plus de cent cinquante victimes et amené plus de trois cents prisonniers au dépôt de la Conciergerie ou à Mazas. Inutile entreprise qui consolidait le pouvoir qu'elle croyait ébranler et nuisait à la cause qu'elle prétendait défendre. La nation, en effet, en était arrivée à ce point qu'elle ne voulait pas d'émeute. La meilleure guerre contre la force, se disaient les esprits sérieux et clairvoyants, est la guerre par l'idée. Sans doute il y aura toujours, même dans un temps où le bulletin de vote doit remplacer la cartouche, des imprudents ou des héros prêts à se faire casser la tête pour la cause qu'ils aiment, mais la population, armée de son droit de vote, doit lutter pacifiquement, efficacement, sans verser le sang, autour des urnes électorales d'où la liberté sortira plutôt que de la gueule d'un canon.

La seule émeute possible, c'est la manifestation sans armes de tout un peuple qui, à une certaine heure, descendrait sur la place publique non pour combattre un ennemi armé terriblement, mais pour dire : « Ceci se fera parce que je le veux. *Sic volo, sic jubeo.* » Mais il faut que ce peuple soit tout le peuple, c'est-à-dire toute la nation. Une fraction, pas plus qu'une faction, ne peut efficacement servir le droit. Tout mouvement en avant, tout élan généreux de notre France a été non une lutte, mais une fusion. L'ouvrier et le polytechnicien, combattant en 1830, personnifiaient le peuple et la bourgeoisie combattant côte à côte. L'union fait la force des partis comme elle fait la force des nations et la force des hommes.

Tout antagonisme est barbare comme toute guerre, et nuisible comme elle. Au point de vue matériel, comme au point de vue moral, l'association des efforts doit remplacer la dispersion des facultés. L'intérêt de tous le veut autant que l'idée de la fraternité humaine.

A l'heure même où s'accomplissaient ces événements parisiens, une autre guerre, dont le résultat devait être, comme celui de toutes les guerres, l'écrasement du travail, continuait au Creuzot. Nous en reparlerons plus loin et nous y reviendrons encore dans les chapitres futurs, au moment où, dans cette histoire si précipitée, si remplie, si confuse, l'Internationale entrera en scène. Cette grève paraissait moins passionner la foule, que le dénouement attendu de l'affaire Bonaparte. D'instinct, la guerre politique, dont le meurtre de Victor Noir était un capital incident, attirait beaucoup plus l'attention que la guerre sociale. Celle-ci au surplus devait avoir son tour. Mais l'empereur ayant signé la convocation de la haute cour de justice, siégeant à



ARRESTATION DE HENRI ROCHFORT. — La salle de la Marseillaise.